

**Conditions Générales des Services
et de Portal pour
ConnectedDrive
(ci-après le « contrat BMW
ConnectedDrive »)**

1. Services numériques de BMW et Contrats BMW ConnectedDrive

1.1 BMW Belgium Luxembourg SA (Lodderstraat 16, 2880 Bornem – RPM/RPR/numéro de TVA 0413.533.863, ci-après « BMW ») offre au propriétaire du véhicule et aux autres éventuels conducteurs (ci-après, les « Utilisateurs ») des services d'informations et de support propres à chaque véhicule (ci-après les « services ») sous le nom « BMW ConnectedDrive », conformément au présent contrat BMW ConnectedDrive. La description spécifique des Services numériques de BMW est reprise dans la fiche d'information (les services de base BMW ConnectedDrive au paragraphe 2 et les Services numériques au paragraphe 3). Les informations relatives au traitement de données peuvent être consultées dans la Politique de Protection de la vie privée. Ces documents font partie intégrante du présent contrat BMW ConnectedDrive.

1.2 La présente version du contrat BMW ConnectedDrive peut être consultée, téléchargée et imprimée à partir du site Internet : www.bmw.be / www.bmw.lu et peut également être lue dans le véhicule. Les changements apportés au contrat BMW ConnectedDrive et à la Politique de protection de la vie privée seront notifiés par e-mail à l'Utilisateur qui crée un compte d'utilisateur en vue de souscrire aux services (ci-après, l'Utilisateur Principal). Ces changements feront partie intégrante du contrat BMW ConnectedDrive, sauf si l'Utilisateur Principal a marqué son désaccord en-dehors le mois de la réception de la notification.

1.3 Afin d'assurer qu'un service spécifique de BMW ConnectedDrive soit rendu disponible aux Utilisateurs, il est nécessaire de conclure un contrat BMW ConnectedDrive entre l'Utilisateur Principal et BMW. L'Utilisateur Principal peut être le propriétaire du véhicule.

1.4 Si le propriétaire du véhicule commande auprès d'un vendeur (concessionnaire BMW agréé) un nouveau véhicule BMW qui dispose d'un équipement de série ou optionnel requis pour un service spécifique de BMW ConnectedDrive, BMW

propose simultanément de conclure un contrat BMW ConnectedDrive pour ce service :

a) Si le service fait partie d'un équipement de série du nouveau véhicule BMW, le contrat BMW ConnectedDrive pour ce service sera alors conclu entre le propriétaire du véhicule et BMW concomitamment à la conclusion du contrat de vente entre le propriétaire du véhicule et le vendeur.

b) Si le service fait partie d'un équipement optionnel du nouveau véhicule BMW, le propriétaire du véhicule ne sera lié par sa demande de conclusion du contrat BMW ConnectedDrive pour ce service qu'à partir du moment où le propriétaire du véhicule ne peut plus renoncer à l'équipement optionnel commandé pour le nouveau véhicule BMW. Le contrat BMW ConnectedDrive pour ce service sera alors conclu entre le propriétaire du véhicule et BMW concomitamment à la conclusion du contrat de vente entre le client et le vendeur.

1.5 Dans l'hypothèse où l'Utilisateur Principal n'est pas le propriétaire (initial) de la voiture :

a) le présent contrat BMW ConnectedDrive sera conclu lorsque l'Utilisateur Principal cliquera sur l'onglet « Commandez maintenant avec paiement ». Dans une telle situation, l'Utilisateur Principal garantit avoir obtenu le consentement du propriétaire du véhicule avant de conclure le contrat BMW ConnectedDrive.

b) l'Utilisateur Principal garantit de maintenir le propriétaire du véhicule informé de toute modification qui serait apportée au présent contrat BMW ConnectedDrive.

2. Description, durée et disponibilité des services

2.1 Les services sont décrits de manière détaillée et leur durée et disponibilité sont indiquées sur www.bmw.be / www.bmw.lu, ainsi qu'en annexe des présentes Conditions Générales des Services numériques; certains services seront effectifs dès l'activation par BMW, lors du premier enregistrement du nouveau véhicule BMW.

2.2 La durée du contrat BMW ConnectedDrive dépend du type de service. De manière générale, la durée d'un service limité dans le temps est de maximum trois ans, sauf indication contraire.

2.3 Selon la génération du véhicule, il peut être nécessaire de se connecter dans le véhicule avec l'identifiant BMW ID pour profiter de toutes les

fonctions de certains services ; reportez-vous aux descriptions des services correspondants.

- 2.4 Les services sont offerts par le biais d'une carte SIM installée dans le véhicule. Par conséquent les services peuvent être partiellement restreints géographiquement par la portée de réception et de transmission des émetteurs gérés par les fournisseurs de réseaux et peuvent en particulier être affectés par les conditions atmosphériques et topographiques, par la localisation du véhicule et par des obstructions (telles que ponts et immeubles). Par ailleurs, il est impératif pour l'accès aux services que le réseau de communication mobile lié à la carte SIM installée soit opérationnel et fonctionne.
- 2.5 Les services peuvent être interrompus suite à un cas de force majeure, en ce compris les cas de grèves, de lock-outs, de décisions des autorités, ainsi que toute mesure technique ou autre requise sur les dispositifs de BMW ou des fournisseurs d'informations routières ou des opérateurs de réseaux nécessaires au fonctionnement ou à l'amélioration du service (p.ex. maintenance, réparation, mise à jour des logiciels relatifs au système, expansions). Les services peuvent également être interrompus suite à une saturation temporaire de capacité causée par des pics de charge des services ou suite à des défaillances des systèmes de télécommunication de tiers. BMW entreprendra tout effort raisonnable afin d'éliminer de telles perturbations immédiatement ou de contribuer à leur élimination.
- 2.6 L'Utilisateur peut signaler des perturbations des services auprès du service client BMW.
- 2.7 BMW se réserve le droit de modifier l'étendue d'un service particulier, pour autant que cette modification soit raisonnablement acceptable par le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal compte tenu de l'étendue du service convenu dans son ensemble, et ne modifie pas substantiellement les caractéristiques du service. Dans l'hypothèse d'une modification plus profonde de l'étendue du service, affectant substantiellement ses caractéristiques, le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal peut mettre fin au service avec effet immédiat, dans le mois de la réception de l'avis de changement et désactiver le service gratuitement conformément à l'article 6 ci-dessous. Le prix établi pour ce service sera remboursé au pro rata dans l'hypothèse d'une

résiliation avec effet immédiat conformément à cet article 2.7.

2.8 BMW peut indiquer au client via le Central Information Display du véhicule que des Remote Software Upgrades sont disponibles ; cette information ne s'affiche que si le client a préalablement confirmé l'installation de mises à niveau via le Central Information Display.

Certains services peuvent ne pas être fonctionnels ou peuvent être limités dans leur fonctionnalité tant que le client n'a pas installé la mise à niveau Remote Software Upgrade indiquée.

La notification indiquant qu'une mise à niveau est disponible est accompagnée d'informations sur la mise à niveau à effectuer par le client.

3. Utilisation des services

- 3.1 L'Utilisateur Principal est entièrement responsable de l'utilisation des services par chaque Utilisateur et il se porte garant du respect du présent contrat BMW ConnectedDrive par chaque Utilisateur. Par la présente, l'Utilisateur Principal déclare et garantit qu'il informera chaque Utilisateur des obligations qui lui incombent du fait de l'utilisation des services, conformément à ce contrat BMW ConnectedDrive (en ce compris la Politique de protection de la vie privée) et ce, préalablement à l'utilisation du véhicule par l'Utilisateur.
- 3.2 L'Utilisateur n'est pas autorisé à utiliser ces services à des fins illicites et ne peut autoriser des tiers à agir de cette manière. L'Utilisateur n'est pas autorisé à transmettre à des tiers ou à traiter des données ou toute information recueillie lors de l'utilisation des services à des fins commerciales.
- 3.3 L'Utilisateur n'est autorisé à utiliser la carte SIM installée dans le véhicule que pour la fourniture de ces services par BMW. Sur les véhicules équipés de fonctions faisant partie de la validation du type de véhicule et qui sont donc exigées par la loi, par exemple : le système d'appel d'urgence européen (« eCall UE ») ou la mise à disposition de données cartographiques électroniques pertinentes pour l'affichage de la limite de vitesse en temps réel, il n'est pas possible de désactiver complètement la carte SIM. Vous trouverez de plus amples informations sur ces fonctions dans le manuel d'utilisation du véhicule.
- 3.4 L'Utilisateur Principal supportera le coût de tout usage abusif de l'appel d'urgence.

3.5 Les services sont propres à chaque véhicule et ne peuvent être transférés à un autre véhicule ou être utilisés dans un autre véhicule.

4. Vente ou transfert permanent du véhicule

4.1 Le propriétaire du véhicule ou l'Utilisateur Principal ne peut transférer à un tiers un contrat BMW ConnectedDrive existant qui le lie à BMW, sans le consentement de BMW et sans en avoir informé l'Utilisateur Principal ou le propriétaire de la voiture, selon le cas. Ceci s'applique également lorsque le propriétaire du véhicule vend ou transfère de manière permanente le véhicule à un tiers.

4.2 Lorsqu'un véhicule est vendu ou transféré de manière permanente à un tiers, l'Utilisateur Principal doit, de sa propre initiative ou à la première demande du propriétaire du véhicule, s'assurer :

- a) d'effacer toutes les données à caractère personnel conservées dans le véhicule (les « données d'Utilisateur »), et
- b) de mettre fin à tout lien entre le véhicule et son compte d'utilisateur.

Ceci ne peut être effectué que via le My BMW Portail.

Si l'Utilisateur Principal ne remplit pas ces obligations, le nouveau propriétaire et/ou les nouveaux utilisateurs pourra dans certains cas avoir accès aux données d'Utilisateur conservées dans le véhicule.

4.3 Le propriétaire du véhicule doit informer le tiers à qui le véhicule est vendu ou transféré de manière permanente de tous les services qui n'ont pas encore été désactivés.

4.4 Lors de la vente ou du transfert permanent du véhicule à un tiers, le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal a le droit, conformément à l'article 6.3, de mettre fin à un service moyennant un préavis de six semaines. S'il est mis fin à un service avant la fin du terme, le prix établi pour ce service ne sera pas remboursé au pro rata, ni au propriétaire du véhicule, ni à l'Utilisateur Principal.

5. My BMW Portail (« BMW ConnectedDrive »)

5.1 BMW a mis à disposition des Utilisateurs le My BMW Portail (« BMW ConnectedDrive ») via le site web : www.bmw.be / www.bmw.lu Il est indispensable pour l'Utilisateur Principal de créer un compte client et d'ouvrir une session avec un

nom d'utilisateur et un mot de passe avant d'utiliser « BMW ConnectedDrive ».

L'Utilisateur Principal est entièrement responsable du maintien de la confidentialité de son nom d'utilisateur et de son mot de passe, de même que de toutes les activités effectuées via son compte d'utilisateur (en ce compris, l'activation et la désactivation des services). L'Utilisateur Principal s'engage à immédiatement informer BMW de toute utilisation non autorisée de son compte d'utilisateur ou de toute autre violation de la sécurité. L'Utilisateur Principal doit, entre autres, vérifier lui-même ses commandes et annulations. BMW ne peut être tenue responsable d'aucune perte ni dommage que l'Utilisateur Principal pourrait subir à la suite d'une utilisation (légale ou illégale) par un tiers de son nom d'utilisateur et/ou de son mot de passe.

5.2 L'Utilisateur Principal peut accéder et gérer l'état des services activés pour le véhicule via « BMW ConnectedDrive ». A cette fin, le compte d'utilisateur créé doit être lié au véhicule pour lequel l'Utilisateur Principal a commandé les services et dans lequel les services seront utilisés. Afin d'établir ce lien, l'Utilisateur Principal doit envoyer à BMW le numéro de châssis du véhicule ainsi que les éléments d'identification individuels via « BMW ConnectedDrive ».

5.3 Si l'Utilisateur Principal n'est pas le propriétaire du véhicule, l'Utilisateur Principal doit à tout le moins immédiatement avertir le propriétaire de l'activation des services. Si, lors de l'activation de ce service, il existe plusieurs Utilisateurs du véhicule, l'Utilisateur Principal devra immédiatement en informer les autres Utilisateurs. Dans ce cas, l'Utilisateur Principal doit communiquer aux autres Utilisateurs les informations pertinentes comme indiqué dans le présent contrat BMW ConnectedDrive et la Politique de Protection de la vie privée. La même information doit être donnée en cas de désactivation des services (voyez également l'article 6 ci-dessous).

6. Désactivation des services, fin du contrat BMW ConnectedDrive

6.1 Le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal peut désactiver les services « TeleServices » et « Intelligent Emergency Call » auprès de tout concessionnaire BMW agréé, d'une succursale BMW, ou d'un Partenaire de Service Agréé BMW. La désactivation de ce

service désactivera également la carte SIM installée dans le véhicule. Ceci aura pour effet que la fonction Appel d'Urgence (Emergency Call) dans le véhicule ne fonctionnera plus. Sur les véhicules équipés de fonctions faisant partie de la validation du type de véhicule et qui sont donc exigées par la loi, par exemple: le système d'appel d'urgence européen (« eCall UE ») ou la mise à disposition de données cartographiques électroniques pertinentes pour l'affichage de la limite de vitesse en temps réel, il n'est pas possible de désactiver complètement la carte SIM.

- 6.2 Les autres services peuvent être désactivés de la même manière.
- 6.3 Le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal peut mettre fin à un service ayant une durée indéterminée à tout moment, moyennant un préavis de six semaines. Le propriétaire du véhicule et/ou l'Utilisateur Principal peut mettre fin à un service ayant une durée déterminée moyennant un préavis de six semaines avant la fin du terme convenu.
- 6.4 En toute hypothèse, la personne qui désactive les services doit immédiatement en informer les autres Utilisateurs.
- 6.5 BMW peut refuser, suspendre, annuler ou résilier tout ou partie des services ou le contrat BMW ConnectedDrive dans son ensemble si le client est ou devient soumis à des sanctions (telles que définies dans la phrase suivante) à condition que BMW ne soit plus autorisée à fournir les services respectifs au client en vertu des sanctions. Sanctions désigne toutes les mesures restrictives applicables (sanctions commerciales, militaires, économiques ou financières, lois ou embargos), y compris les listes de ressortissants spécialement désignés ou de personnes bloquées mandatées, imposées ou adoptées par les autorités compétentes (en particulier le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor de Sa Majesté (HMT)). Dans la mesure où les services respectifs ont déjà été payés par le client, le client est autorisé à réclamer un remboursement adéquat concernant le service inutilisé/annulé, à condition que BMW ait reçu l'approbation de l'autorité compétente (dans la mesure requise par les sanctions applicables).
- 6.6 La suppression du véhicule dans l'application « My BMW App » ou dans le portail « My BMW Portal » entraîne la désactivation de tous les services nécessitant l'affectation du véhicule au compte du client. Une fois le lien rétabli, les services sont réactivés. La réinitialisation du

véhicule aux réglages d'usine entraîne automatiquement la suppression de l'affectation du véhicule au compte pour les véhicules autorisés (BMW Operating System 7 Production 11/20 ou version supérieure).

7. Achat de services via le BMW Shop
 - 7.1 L'Utilisateur peut commander des services soit gratuitement soit moyennant rémunération via l'espace « BMW Shop », auquel il peut accéder soit via l'interface de l'utilisateur du véhicule soit via le My BMW Portail.
 - 7.2 Pour utiliser le BMW Shop, l'Utilisateur Principal doit s'enregistrer dans le My BMW Portail (« BMW ConnectedDrive ») connecter le véhicule au compte d'utilisateur et fournir son adresse et ses informations de paiement. Sans cela, les autres Utilisateurs ne pourront pas accéder au BMW Shop. L'Utilisateur Principal s'enregistre en tant que client privé.
 - 7.3 La fourniture de services gratuits ou payants via le « BMW Shop » est uniquement soumise aux conditions du présent contrat BMW ConnectedDrive, dans la version applicable au moment où le contrat a été définitivement conclu. La présente version du contrat BMW ConnectedDrive peut être consultée, téléchargée et imprimée à partir du site Internet www.bmw.be / www.bmw.lu et peut également être lue dans le véhicule. Les services offerts via BMW Shop sont destinés à des Clients établis en Belgique et Luxembourg et ayant un véhicule en Belgique et Luxembourg.
 - 7.4 Toutes les informations fournies via BMW Shop, par exemple les informations liées à une carte de crédit, l'adresse et l'adresse e-mail, sont automatiquement cryptées en utilisant le protocole SSL (Secure Sockets Layer). SSL est le standard industriel pour le transfert de données confidentielles via Internet.
 - 7.5 Offre et conclusion du contrat
 - a) Afin d'offrir des services aux Utilisateurs, BMW propose une offre contraignante que l'Utilisateur peut commander à un prix fixe déterminé, à condition qu'il se soit enregistré dans le BMW Shop (en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'Utilisateur Principal). Le contrat BMW ConnectedDrive est conclu -le cas échéant, au nom et pour le compte de l'Utilisateur Principal- dès que l'Utilisateur clique sur l'onglet « Commandez maintenant avec paiement » pour les services payants ou sur

l'onglet « Commandez maintenant » pour les services gratuits.

Les services commandés seront facturés à l'Utilisateur Principal. L'Utilisateur Principal est entièrement responsable de toute utilisation non autorisée de son compte d'utilisateur au cours de laquelle un service serait commandé.

- b) Les prix incluent tous les frais (en ce compris les frais de télécom) et sont exprimés en Euros, TVA comprise. L'Utilisateur Principal peut uniquement payer les services payants par carte de crédit. En principe, BMW envoie les factures aux Utilisateurs Principaux par e-mail. Toutefois, à la demande de l'Utilisateur Principal, BMW peut également envoyer les factures par la poste.
- c) Si l'Utilisateur Principal manque à son obligation de paiement, BMW a le droit de suspendre ou de cesser la fourniture des services concernés. BMW a notamment le droit de désactiver l'autorisation accordée à l'Utilisateur d'accéder aux services concernés jusqu'à ce que l'Utilisateur Principal ait réglé ses dettes. Cette désactivation comprendra également, le cas échéant, la désactivation du service "Intelligent Emergency Call".
- d) L'Utilisateur Principal ne peut pas recourir au mécanisme de la compensation de dettes pour échapper à son obligation de paiement.
- e) L'Utilisateur ne peut corriger des erreurs de saisie qu'en annulant et en redémarrant le processus.
- f) Le contrat est disponible et peut être conclu en néerlandais, français, en allemand et/ou en anglais.
- g) Le contrat n'est pas sauvegardé par BMW et ne pourra plus être retrouvé, consulté ou sauvegardé par l'Utilisateur une fois le contrat conclu.

7.6 Traitement de la commande dans le véhicule

- a) Etape 1 : Commencement du processus de commande dans le véhicule
L'Utilisateur peut trouver des informations sur les services de BMW ConnectedDrive offerts (le cas échéant, avec les différentes durées de validité et les prix) dans la section « BMW Shop » accessible via l'interface utilisateur du véhicule. Sur base de ces informations, l'Utilisateur peut éventuellement sélectionner un service (et, si applicable, une durée de validité et un prix). L'Utilisateur peut commencer le processus

de commande en ligne en cliquant sur l'onglet « Continuer à commander » pour commander le service pour la durée de validité sélectionnée.

- b) Etape 2 : Statut de l'Utilisateur Principal
Si l'Utilisateur Principal s'est déjà inscrit sur le My BMW Portail et s'il y a déjà introduit ses coordonnées et informations de paiement, l'Utilisateur doit simplement introduire le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'Utilisateur Principal sur l'écran qui apparaîtra. En cliquant sur l'onglet « OK », l'Utilisateur sera directement dirigé à l'Etape 3.
Si personne ne s'est déjà enregistré sur le My BMW Portail et/ou n'a déjà introduit ses coordonnées et informations de paiement, l'Utilisateur doit d'abord accomplir ces formalités dans le My BMW Portail via www.bmw-connecteddrive.be avant de pouvoir passer une commande. Dans ce cas, l'Utilisateur deviendra l'Utilisateur Principal.
- c) Etape 3 : Aperçu de la commande / modification
Dès que l'Utilisateur a passé une commande, une page récapitulative affichera la commande complète ainsi que toutes les informations pertinentes du contrat. L'Utilisateur a la possibilité d'annuler le processus de commande en quittant le BMW Shop. Si l'Utilisateur accepte le récapitulatif de sa commande, il peut passer un ordre définitif de commande en cliquant sur l'onglet « Commandez maintenant avec paiement ».
- d) Etape 4 : Confirmation de la commande
Une fois que le contrat a été conclu, l'Utilisateur Principal recevra une confirmation de la conclusion de celui-ci par e-mail, ainsi que le texte du contrat BMW ConnectedDrive et les conditions générales d'utilisation.

7.7 Traitement de la commande effectuée via le My BMW Portail

- a) Etape 1 : Commencement du processus de commande en ligne via le My BMW Portail
L'Utilisateur peut trouver des informations sur les services de BMW ConnectedDrive offerts (le cas échéant, avec les différentes durées de validité et les prix) dans la section « Store » du My BMW Portail. Sur base de ces informations, l'Utilisateur peut éventuellement sélectionner un service (et, si applicable, une durée de validité et un prix).

L'Utilisateur peut commencer le processus de commande en ligne en cliquant sur l'onglet « Continuer à commander » pour commander le service pour la durée de validité sélectionnée.

- b) Etape 2 : Statut de l'Utilisateur Principal
- Si l'Utilisateur Principal est déjà inscrit sur le My BMW Portail et s'il y a déjà introduit ses coordonnées et informations de paiement, l'Utilisateur doit simplement introduire le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'Utilisateur Principal sur l'écran qui apparaîtra après avoir cliqué sur l'onglet « Suivant ». En cliquant sur l'onglet « OK », l'Utilisateur sera directement dirigé à l'Etape 3.
- Si personne ne s'est déjà enregistré sur le My BMW Portail et/ou n'a déjà introduit ses coordonnées et informations de paiement, l'Utilisateur doit d'abord accomplir ces formalités dans le My BMW Portail www.bmw.be / www.bmw.lu avant de pouvoir passer une commande. Dans ce cas, l'Utilisateur deviendra l'Utilisateur Principal.
- c) Etape 3 : Aperçu de la commande / modification
- Dès que l'Utilisateur a passé une commande, il sera directement dirigé vers une page récapitulative sur laquelle sera affichée sa commande complète, ainsi que toutes les informations pertinentes du contrat. L'Utilisateur a la possibilité d'annuler le processus de commande en quittant le site Internet. Si l'Utilisateur accepte le récapitulatif de sa commande, il peut passer un ordre définitif de commande en cliquant sur l'onglet « Commandez maintenant avec paiement ».
- d) Etape 4 : Confirmation de la commande
- Une fois que le contrat a été conclu, l'Utilisateur Principal recevra une confirmation de la conclusion de celui-ci par e-mail, ainsi que le texte du contrat BMW ConnectedDrive et les conditions générales d'utilisation.

7.8 Fourniture et activation des services

Dès que l'Utilisateur a cliqué sur l'onglet « Commandez maintenant avec paiement » ou sur « Commandez maintenant » le service est réservé par BMW. Un fichier de provisionnement est alors envoyé vers le véhicule et le service est activé dans le véhicule. Ce processus ne prend généralement que quelques minutes. Si la connexion de données est interrompue, ce

service ne pourra cependant pas être accompli et la fourniture du service sera retardée en conséquence.

7.9 Le droit de rétractation du consommateur

Si l'Utilisateur est un consommateur au sens de l'article 1.1,2° du Code de droit économique (à savoir toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale), il aura le droit de se rétracter du contrat de vente sans donner de motif dans un délai de 14 jours et ce, si le contrat de vente a été conclu à distance au sens de l'article 1.8, 15° du Code de droit économique.

L'Utilisateur-consommateur est informé par les présentes de son droit de rétractation.

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier à la SA BMW Belgium Luxembourg (Lodderstraat 16 à 2880 Bornem)

Belgique: +32 (0)3 890 5001 / info@bmw-connecteddrive.be

Luxembourg: +352 2637 5873 / info@bmw-connecteddrive.lu

vosre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du

jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé que les Services commencent pendant le délai de rétraction, vous nous seriez redevable d'un montant qui est proportionnel à ce qui a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de l'exercice du droit de rétractation par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Modèle de formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

- A l'attention de BMW Belgium Luxembourg, Lodderstraat 16 te 2880 Bornem - e-mail:

Belgique: info@bmw-connecteddrive.be

Luxembourg: info@bmw-connecteddrive.lu

- Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

- Commandé le (*)/reçu le (*)

- Nom du (des) consommateur(s)

- Adresse du (des) consommateur(s)

- Signature du (des) consommateur(s)

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

- Date

(*) Biffez la mention inutile.

8. Contacts

Belgique :

Le service client ConnectedDrive Contact Center est accessible via l'adresse: info@bmw-connecteddrive.be ou via +32 (0)3 890 5001 du lundi au jeudi 8.30 – 18.00 et le vendredi 8.30 - 17.00.

Luxembourg :

Le service client ConnectedDrive Contact Center est accessible via l'adresse: info@bmw-connecteddrive.lu ou via +352 2637 5873 du lundi au jeudi 8.30 – 18.00 et le vendredi 8.30 - 17.00.

9. Garantie

Les dispositions relatives aux garanties légales sont applicables.

10. Responsabilité

10.1 BMW décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'actualité des données et des informations transmises à travers les services. Ceci s'applique également aux conséquences de toute perturbation, interruption et déficience fonctionnelle du service, en particulier dans les cas décrits au point 2.3 et 2.4.

10.2 BMW décline toute responsabilité pour tout dommage qui se fonde sur une utilisation, par l'Utilisateur, d'un appareil qui n'a pas été approuvé par BMW pour l'utilisation des services conformément à l'installation contenue dans la description du service (consultable sur www.bmw.be / www.bmw.lu)

10.3 BMW ne sera responsable que de sa faute ou négligence lourde ou intentionnelle et pour autant que celle-ci constitue une violation de ses obligations contractuelles essentielles, telles que les obligations imposées à BMW touchant au contenu même et à l'objet même du contrat ou dont le respect rend seul possible l'exécution conforme du contrat et dont l'Utilisateur peut raisonnablement en règle s'attendre à ce qu'elles soient respectées. Cette responsabilité est limitée au dommage typique et prévisible au moment de la conclusion du contrat.

10.4 La responsabilité personnelle des représentants légaux, des assistants et du personnel de BMW, pour des dommages causés par eux est également limitée dans la même mesure décrite au paragraphe précédent.

10.5 La responsabilité de BMW demeure intacte en cas de non-divulgaration délibérée d'un défaut et d'acceptation d'une demande de garantie ou d'un risque d'achat, ainsi qu'en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits. Les limitations de responsabilité ne s'appliquent pas en cas de dol, de faute lourde ou d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

11. Collecte, conservation, utilisation et sécurité de données

11.1 Les données fournies par l'Utilisateur Principal dans « BMW ConnectedDrive » sont automatiquement codées avec le protocole SSL (Secure Sockets Layer). SSL est le standard

industriel pour le transfert de données confidentielles via internet.

11.2 BMW recueille, conserve et utilise les données fournies par l'Utilisateur dans les limites des dispositions légales, dans la mesure nécessaire pour la conclusion, la gestion et dans le cadre de l'organisation de la relation contractuelle et pour la facturation de l'utilisation des services. L'Utilisateur a été informé séparément des droits relatifs à la protection de la vie privée et sur l'utilisation des données à caractère personnel, conformément à la Politique de protection de la vie privée. L'Utilisateur Principal doit immédiatement notifier à BMW toute modification de ses données personnelles qui affecte la relation contractuelle et la facturation des services.

11.3 Les données d'utilisation nécessaires pour la facturation des services peuvent être conservées et utilisées par BMW au delà de la période d'utilisation et jusqu'au paiement complet et clôture des comptes.

12. Compétence des tribunaux et droit applicable

12.1 Le contrat est régi par les lois de la Belgique, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale ; toutefois, si un Utilisateur est un consommateur, toute loi ou réglementation qui le favorise et qui est obligatoire dans le pays où l'utilisateur a sa résidence habituelle, prévaudra, au profit du client, sur le droit belge. Les tribunaux de Bruxelles, en Belgique, seront compétents pour tous les litiges impliquant des utilisateurs, sauf si une autre juridiction est imposée par la loi.

12.2 Sur la base du droit applicable, nous sommes, indépendamment du fait que nous participions ou non à un règlement extrajudiciaire des litiges, tenus de vous informer que la Commission européenne a mis en place une plateforme en ligne de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit des consommateurs, appelée RLL (plateforme européenne de règlement en ligne des litiges). Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>. BMW ne prendra pas part à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges devant un conseil d'arbitrage de la consommation et n'est pas tenue de le faire.

